

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ATLAS Vendredi 19 juin 2020 • De 10h à 12h par visio-conférence Zoom



► **GUIDE PRATIQUE**

► **DOCUMENTS NÉCESSAIRES AUX VOTES ET APPROBATIONS**

TÉLÉCHARGER ET INSTALLER « ZOOM US » SUR VOTRE ORDINATEUR

1/ Télécharger le logiciel ZOOM US

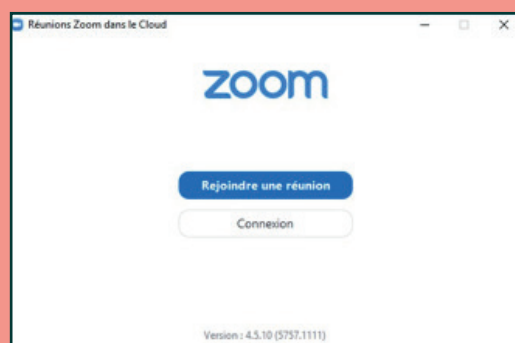
- Sur votre navigateur (Chrome, Firefox...), saisissez : <https://zoom.us/>,
- Allez tout en bas de la page et dans la 2^e colonne intitulée "Télécharger" sélectionnez l'item « Client de Réunions Zoom »,
- La page « Centre de téléchargement » apparaît, sous le titre « Client Zoom pour les réunions », cliquez sur le bouton "Télécharger".
- Le téléchargement du fichier « ZoomInstaller.exe » se fait rapidement, il pèse environ 10Mo. Allez le chercher dans votre répertoire « Téléchargements » ou « Download » selon votre système.

2/ Installer le logiciel ZOOM US

- Double-cliquez sur le fichier « ZoomInstaller.exe » ou « ZoomInstaller »

À l'issue de l'installation, la fenêtre ci-contre apparaît :

L'installation est terminée, vous n'avez pas à vous connecter. Il vous suffira le jour de l'assemblée générale de lancer Zoom et de cliquer sur le bouton bleu « Rejoindre une réunion ».

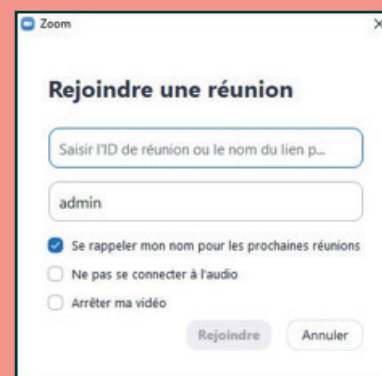


3/ Rejoindre une réunion

- Lancez l'application « Zoom » comme décrit ci-dessus,
- Cliquez sur « Rejoindre une réunion », la fenêtre ci-contre apparaît,
- Entrez les paramètres de la réunion qui vous ont été communiqués dans la convocation à l'Assemblée générale ATLAS :

- > Saisissez l'ID de la réunion (11 chiffres),
- > Remplacez « admin » par vos nom et prénom,
- > Cliquez sur le bouton bleu « Rejoindre ».

- Une nouvelle fenêtre apparaît : entrez votre mot de passe (chiffres et lettres) et cliquez sur le bouton bleu « Rejoindre une réunion ».



- La fenêtre ci-contre apparaît :

- > Ne pas vous connecter, l'animateur est ATLAS l'administrateur de la réunion,
- > Attendez qu'une grande fenêtre s'affiche avec les vignettes des autres participants,
- > Sélectionnez en bas à gauche l'audio et la vidéo si celle-ci ne s'est pas enclenchée automatiquement.



Pour approfondir, voici l'adresse d'un bon tutoriel en ligne :

<https://support.zoom.us/hc/en-us/articles/203020795-How-To-Install-on-Mac>

NB : Si vous ne pouvez pas être présent pendant l'assemblée numérique, pensez à voter ! Votre vote compte pour atteindre le quorum.

COMMENT VOTER ?

Les différents votes à l'ordre du jour se feront en ligne, via la plateforme Balotilo, du vendredi 12 juin à 12h00 au vendredi 19 juin à 12h00.

Il s'agit d'un vote à bulletin secret. Vendredi 12 juin, vous recevrez un email intitulé "Balotilo - ATLAS - Assemblée Générale ordinaire 2020" qui se présentera comme ci-dessous :



j.cambreleng@atlas-citl.org vous invite à participer au vote à bulletin secret :

Assemblée Générale ordinaire 2020

Groupe / Association : ATLAS

Pour voter, cliquez sur :

<https://www.balotilo.org/...>

Ce lien est personnel. Veillez à ne pas le communiquer.

Vous avez jusqu'au vendredi 19 juin 2020 à 12h00 (heure de Paris) pour participer.

Vous pourrez consulter les résultats en utilisant le même lien à partir du vendredi 19 juin 2020 à 12h00 .

Votre clé de contrôle est "xxxxxx".

Bon vote !

L'équipe de Balotilo

Il vous communiquera **votre lien de connexion** ainsi qu'une clé de contrôle.

Vous pourrez **consulter les résultats de l'élection avec ce même lien**, dès le vendredi 19 juin à partir de 12h.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ATLAS

VENDREDI 19 JUIN 2020

L'ordre du jour :

1. **Rapport moral du président** et vote sur ce rapport ;
2. **Rapport d'activité** de la secrétaire générale et vote sur ce rapport ;
3. **Rapport financier de la trésorière** et vote sur ce rapport ;
4. Lecture du **rapport de la commissaire aux comptes sur les comptes annuels** et vote sur ce rapport ;
5. Approbation des **comptes annuels** et vote sur l'**affectation du résultat** ;
6. Lecture du **rapport spécial de la commissaire aux comptes sur les conventions réglementées** et vote sur ce rapport ;
7. Rapport de gestion du directeur d'ATLAS et présentation du budget prévisionnel ;
8. Renouvellement du mandat de commissaire aux comptes du cabinet Béziat et vote ;
9. Débat d'orientation ;
10. Ratification de la cooptation de Marc De Launay par le conseil d'administration d'ATLAS ;
11. **Élections au conseil d'administration : présentation des candidats** et vote.

[Les documents joints à ce dossier sont indiqués en gras]

RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

L'assemblée générale d'ATLAS est un moment important, le rendez-vous annuel où tous ceux qui s'impliquent dans la vie de notre association reviennent sur l'année écoulée, en tirent le bilan et présentent les futurs projets. C'est aussi un moment de convivialité. Cette année, malheureusement, pour les raisons que chacun ne connaît que trop, cette convivialité ne sera que virtuelle, c'est-à-dire qu'elle ne sera pas. Cela m'attriste d'autant plus que ce n'était pas ainsi que j'avais imaginé mes derniers instants à la tête d'ATLAS, mais je crois qu'en ce printemps 2020, nous sommes très nombreux à ne pas avoir imaginé le présent que nous vivons aujourd'hui.

Malgré tout, je suis heureux de pouvoir dire que 2019 a été une très bonne année pour ATLAS. Les Assises, le temps fort de notre activité, ont encore une fois battu un record de fréquentation. Le thème de la traduction de l'humour a suscité un vif intérêt, et il me semble qu'à la question que nous posions en intitulé : «Et vous trouvez ça drôle?», la majorité des participants a répondu oui. Je pourrais évoquer de nombreuses interventions marquantes qui ont eu lieu au cours de ces trois jours, mais je n'en citerai qu'une, le « Chant final », avec Élise Caron et Bruno Chevillon, qui m'a particulièrement frappé et ému. C'était une création, c'était à vivre au présent, « ici et maintenant », et j'avoue ressentir une certaine fierté à l'idée qu'ATLAS ait créé les conditions qui ont rendu possible ces quelques minutes magiques. Mais les Assises ne sont que la partie la plus visible du travail de l'association, et, comme vous avez pu le constater en lisant notre rapport d'activité, cette manifestation n'occupe que trois pages sur les quarante et une que compte ce document.

En 2019, nous avons organisé bien d'autres événements, des ateliers, des conférences, des spectacles, des rencontres, mais je ne crois pas qu'il soit très utile de reprendre en détail toutes les actions que nous entreprenons pour promouvoir la traduction littéraire : je m'adresse à nos adhérents, et leur présence en grand nombre à chacune de ces manifestations me laisse penser qu'ils sont au fait de leur existence. En revanche, je tiens à souligner l'importance du rôle de tous ceux qui contribuent à faire vivre l'association : le CA, l'équipe de permanents à Arles, tous les intervenants qui répondent présent chaque fois que nous les sollicitons et tous les adhérents qui la soutiennent. Ensemble, dans la diversité des origines et des horizons qui est la nôtre, nous œuvrons à transmettre et à perpétuer les valeurs culturelles qui nous sont chères, et nous sommes, c'est du moins mon avis, utiles à la société. Notre collectif est une force, j'en suis convaincu, et cette volonté commune d'avancer vers un même objectif constitue le principal atout d'ATLAS.

Ce rôle est loin d'être anodin. Ces temps-ci, on entend beaucoup parler de nouveau monde et d'ancien monde... Ce distinguo est-il pertinent ? Rien n'est moins sûr, même s'il est très probable que nous traversons une de ces époques auxquelles les historiens donnent un nom. Chacun en jugera... En revanche, ledit monde, quel qu'il soit, aura besoin de littérature, de sciences humaines, de traducteurs et de traductions. C'est pourquoi, aujourd'hui davantage qu'hier, la fonction que remplit ATLAS est essentielle, et nous sommes tous indispensables au succès de l'association.

Pour finir, je remercie tous les bailleurs qui nous soutiennent : le CNL, l'Institut français, la Sofia, la DGLFLF - ministère de la Culture, la DRAC Provence-Alpes-Côte d'Azur, les conseils régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur et d'Île-de-France, la ville d'Arles, le Centre Français d'exploitation du droit de Copie (CFC) et la fondation suisse pour la culture Pro Helvetia.

Merci à eux, et surtout merci à vous, chers adhérents !

Santiago Artozqui

RAPPORT D'ACTIVITÉ DE LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE



► Télécharger le rapport d'activité ATLAS 2019

https://www.atlas-citl.org/wp-content/uploads/2020/04/rapport_activite_ATLAS_2019_BD.pdf

RAPPORT FINANCIER DE LA TRÉSORIÈRE SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019

Rapport présenté par Dominique Vittoz, trésorière

PRODUITS

Recettes propres

Elles s'élèvent à 65 490 € (soit + 3 381 € par rapport à 2018), dont notamment :

- 4 835 € pour les pensions des résidents (soit - 1795 €)
- 9 220 € pour les adhésions (soit -105 €)
- 21 800 € en recettes de formation continue (soit + 7300 € par rapport à 2018)

Les recettes propres sont plus importantes qu'en 2018 :

- La décreue des pensions s'explique par une augmentation de séjours non payants (plus de séjours gratuits, mais aussi plus de groupes dans le cadre d'ateliers où l'hébergement n'est pas facturé).
- Le montant des adhésions est stable par rapport à 2018.
- Les recettes liées à la formation continue sont en hausse car il y a eu plus de stagiaires pris en charge par l'AFDAS qu'en 2018.
- Les recettes des Assises sont en hausse (7758 €, soit +929 €).

Subventions d'exploitation

Les subventions d'exploitation sont en baisse avec un montant de 531 300 € (-33 998 €). Cet écart doit cependant être nuancé car le résultat de 2018 était en grande partie dû à des coproductions liées à des actions spécifiques non reconductibles, telles que les ateliers de la Fabrique des traducteurs et de la Fabrique des humanités qui ont bénéficié de l'appui d'institutions publiques et privées.

En 2019, ATLAS a obtenu l'augmentation de certaines subventions de partenaires financiers pérennes :

- o la subvention du CNL : +5 000€
- o la subvention de la DGLFLF : +7 000€
- o la subvention de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur : +10 000€
- o la subvention de la région Île-de-France : +1 500€
- o la subvention de la ville d'Arles + 500€

Inversement, il convient de souligner la baisse du marché public obtenu auprès de l'Institut français (- 25 000 €) ainsi que la non-reconduction de la subvention du Conseil départemental des Bouches du Rhône, qui, en l'espace de 4 ans, a été supprimée par paliers successifs, et sans en informer ATLAS. La voie choisie par le conseil départemental pour supprimer son soutien a été de ne répondre à aucun courrier ni à aucun appel téléphonique.

Coproductions

À ces subventions d'exploitation des partenaires financiers réguliers, il faut ajouter les produits engendrés dans le cadre de coproductions pour des programmes occasionnels.

- 10 290 € de l'Université Paris Science Lettre pour l'atelier de traduction poétique organisé au CITL du 27 au 31 mai 2019.
- 1 101 € de Pro Helvetia pour le Printemps de la Traduction.

Transfert des charges d'exploitation : 3 015 €

La somme des produits d'exploitation est de 600 179 €, auxquels s'ajoutent les produits financiers (1 623 €) les produits exceptionnels (938 €), et le report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (24 260 €) : une subvention exceptionnelle de la DRAC de 20 000 € obtenue en toute fin d'année 2018 et une subvention de 4 260 € du CFC attribuée en 2018 mais utilisée en 2019 pour l'atelier ViceVersa anglais/français qui a dû être reporté en 2019.

Total des produits : 627 000 €

CHARGES

Frais de fonctionnement : 395 650 €

Ils sont en augmentation par rapport à 2018. Cette augmentation est en grande partie due à la décision de provisionner le fond de retraite pour les salariés de l'association, en vue, notamment, du départ à la retraite d'une des salariées qui devrait intervenir en 2021.

Par ailleurs :

- Les achats de matières premières et fournitures sont stables par rapport à 2018.
- Les achats et charges externes sont en hausse. Cette augmentation est liée à la décision d'externaliser la comptabilité en faisant appel à un cabinet d'experts comptables suite au départ de Béatrice Brociner ainsi qu'à la nécessité de faire appel à une entreprise extérieure pour l'entretien des locaux suite à l'arrêt maladie de la salariée en charge de l'entretien du CITL.
- Les charges de personnel, hors provisions pour retraite, sont en baisse : si la masse salariale des permanents, les charges sociales et autres charges liées au personnel (mutuelle, chèques déjeuners) sont globalement stables par rapport à 2018, cette baisse est liée à la diminution de la provision pour congés payés non pris, à l'absence de charges liées à l'indemnité pour rupture conventionnelle pour le départ de l'ancienne adjointe de direction en 2018 ainsi que par l'attribution de primes moins importantes en 2019.
- Les dotations aux amortissements sont en baisse (8439 € en 2019 / 11 492€ en 2018), car certains travaux de rénovation réalisés en 2010 sont désormais amortis.

Total charges : 626 835 €

Détail des charges directes (autres que le fonctionnement général) liées aux « Actions spécifiques » :

Charges directes par action

- **LA RÉSIDENCE (SÉJOUR DES TRADUCTEURS)** > Les charges sont stables et s'élèvent à 29 713 €.

- Rémunération des modérateurs en hausse : 1 868 € au lieu de 1 234 €.
- Augmentation des frais de déplacement des membres du CA : 5 474 € au lieu de 2 683 €.

- **LES ASSISES DE LA TRADUCTION LITTÉRAIRE** > Coût : 70 316 €, contre 64 021 € en 2018.

L'augmentation porte sur les postes suivants :

- Rémunération GUSO artistes en hausse : 5 303 € au lieu de 2 841€ en 2018.
- Rémunération des modérateurs en hausse : 1 868 € au lieu de 1 234 €.
- Augmentation des frais de déplacement des membres du CA : 5 474 € au lieu de 2 683 €.
- Augmentation des frais de déplacement des intervenants extérieurs : 8 608 € au lieu 6 939 €.
- Augmentation des frais de communication : 9 490 € au lieu de 7 450 € en 2018.

Nombre de participants aux Assises : 499 personnes (477 en 2018)

- **LE PRINTEMPS DE LA TRADUCTION** > Coût : 16 200 €, contre 23 548 € pour l'édition 2018

Cette baisse est en partie liée à l'économie réalisée sur le coût d'impression du programme qui n'a pas été facturé (économie de 1 626 €) et à une réduction des frais de réception (1 459 € au lieu de 3 169 € en 2018).

Par ailleurs, les choix de programmation ont entraîné des modifications de répartition au niveau de la rémunération des intervenants : augmentation des dépenses liées à la rémunération des modérateurs et absence de rémunération GUSO artistes (contre 1 816 € en 2018).

- **LA FABRIQUE DES TRADUCTEURS** > Coût : 65 979 €, contre 110 421 € en 2018.

Cette diminution spectaculaire des charges directes est due aux changements de format et notamment à la suppression d'un des deux ateliers de format long. Ces évolutions rendent les comparaisons difficiles entre l'exercice 2018 et l'exercice 2019.

- **En 2018 la ligne DÉVELOPPEMENT** présentait des charges à hauteur de 26 678 €, un résultat en trompe l'œil car il était lié à l'inscription de fonds dédiés d'un montant de 20 000 €. En 2019, le résultat est de 8 355 €.

- **Les charges liées à l'organisation du PRIX ATLAS DES LYCÉENS** sont en hausse : 6 687 € au lieu de 3 784 €.

Cette augmentation s'explique par le nouveau format du concours qui, pour la première fois, a été organisé simultanément dans cinq villes de la région SUD. Par ailleurs, les traducteurs qui animent le concours, jusqu'alors bénévoles, sont désormais rémunérés.

- **LA VIE LITTÉRAIRE AU CITL (UNE VOIX À TRADUIRE ET PASSAGE DE L'ÉTRANGER)** > L'addition des deux lignes représente une charge de 9 475 €.

Ce résultat, en hausse par rapport à 2018, correspond à l'augmentation des frais de déplacement des intervenants et des frais de modération des rencontres car la modération a été davantage réalisée par des intervenants extérieurs et moins par le directeur d'ATLAS.

- **GRAND PRIX DE TRADUCTION DE LA VILLE D'ARLES** > La charge est stable 4 762 € (4 789 € en 2018)

- **ATELIER TOUS PUBLICS** > 2 545 €.

Cette augmentation (+ 625 €) correspond aux revenus accessoires aux droits d'auteurs car en 2019 il y a eu 11 ateliers au lieu de 10. Par ailleurs, la rémunération des auteurs a été revue à la hausse car ATLAS a adopté la nouvelle grille tarifaire du CNL.

- **FORMATION CONTINUE** > La charge de 17 151 € est inférieure par rapport à 2018 (- 9 089 €).

Cette différence est due à une diminution des frais de voyage et de séjour des intervenants qui ont été plus souvent logés au CITL, mais aussi à une modification du mode de rémunération des formateurs qui, en 2019, ont pu être payés en revenus accessoires aux droits d'auteur grâce à une évolution de la réglementation. Relativement aux contrats de travail des formateurs occasionnels, cette forme de rémunération entraîne moins de charges patronales pour la structure.

Point de sortie = + 165,05 €, ce qui est très proche de l'équilibre.

Fonds associatif (réserve)

> 149 642 €

Contributions volontaires en nature

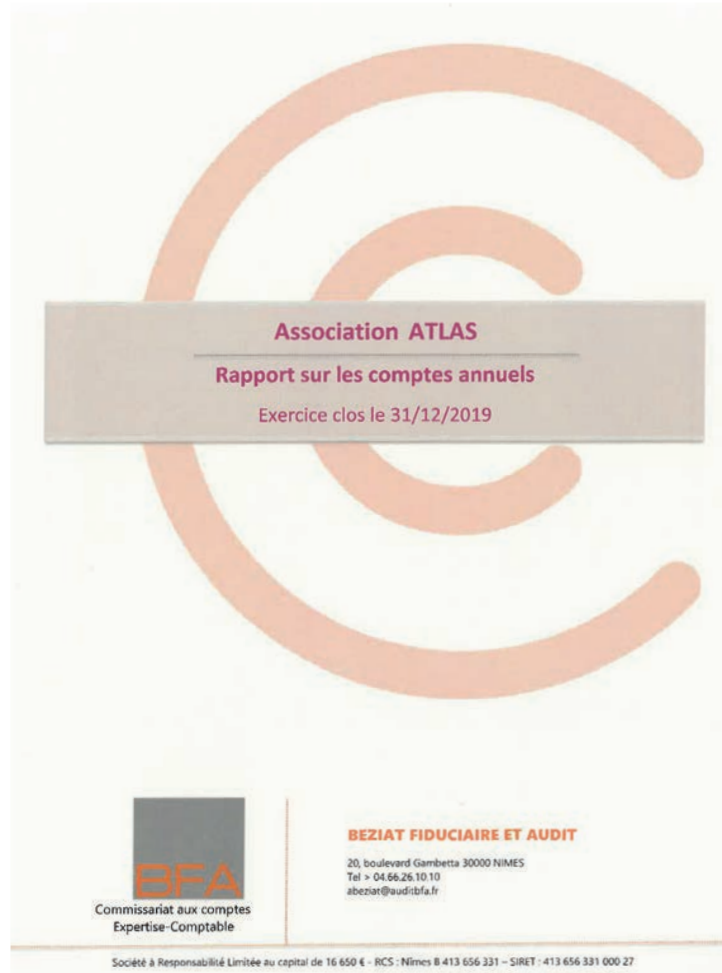
Il s'agit de la subvention en nature de la Ville d'Arles, qui n'affecte pas le résultat car elle figure en charges et en produits. Elle est de 59 088€ en 2019.

EN GUISE DE CONCLUSION

Le budget est respecté, maîtrisé et anticipé avec la décision de provisionner le départ à la retraite du personnel de l'association.

La Commissaire au compte mentionne dans son rapport qu'elle n'a pas d'observation à formuler sur la situation financière d'ATLAS.

RAPPORT DE LA COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS



► Télécharger le rapport de la Commissaire aux comptes :

https://www.atlas-citl.org/wp-content/uploads/2020/06/rapport_BFA_comptes-annuels_ATLAS-2019.pdf

COMPTES ANNUELS ET AFFECTATION DU RÉSULTAT



MISSION DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes de Association ATLAS, pour l'exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan :	274 552	euros
Produits d'exploitation :	600 179	euros
Résultat net comptable :	165	euros

Fait à Arles,
Le 24/02/2020

Nadine DELLAC
Expert-Comptable

COMPTES ANNUELS

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2019			31/12/2018
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires	10 342	10 342		
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions	130 397	90 849	39 548	37 292
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	11 984	8 288	3 696	4 430
	Autres immobilisations corporelles	83 294	75 930	7 364	6 132
	Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	40 020		40 020	40 020	
Prêts					
Autres immobilisations financières					
	TOTAL (I)	276 036	185 409	90 627	87 874
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances usagers et comptes rattachés	801		801	3 418
	Autres créances	45 296		45 296	47 070
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	123 017		123 017	117 049	
DISPONIBILITES	13 518		13 518	15 535	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	1 293		1 293	1 457
	TOTAL (II)	183 925		183 925	184 528
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
	TOTAL ACTIF (I à VI)	459 961	185 409	274 552	272 402
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an					
(3) dont à plus d'un an					
ENGAGEMENTS RECUS					
Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents			- autorisés par l'organisme de tutelle		
Dons en nature restant à vendre					

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/12/2019	31/12/2018
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise <i>Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables</i>		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves	149 642	151 208
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	165	(1 567)
	Total des fonds propres	149 807	149 642
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise - Apports - Legs et donations - Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs Droits des propriétaires Ecarts de réévaluation Subventions d'investissement sur biens non renouvelables Provisions réglementées	4 920	5 620
Total des autres fonds associatifs	4 920	5 620	
Total des fonds associatifs	154 726	155 261	
Provisions			
Provisions pour risques Provisions pour charges	50 990		
Total des provisions	50 990		
Fonds dédiés			
Sur subventions de fonctionnement Sur dons manuels affectés Sur legs et donations affectés		24 260	
Total des fonds dédiés		24 260	
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2) Emprunts et dettes financières divers Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 640	14 965
	Dettes fiscales et sociales	61 472	73 032
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	724	911
	Produits constatés d'avance		3 972
	Total des dettes	68 835	92 881
	Ecarts de conversion passif		
TOTAL PASSIF	274 552	272 402	
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	165,05	(1 566,73)	
(1) Dont à moins d'un an	68 835	92 881	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
ENGAGEMENTS DONNES			

Compte de Résultat

Etat exprimé en euros

		31/12/2019	31/12/2018	
		12 mois	12 mois	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises, de produits fabriqués			
	Prestations de services	65 490	62 109	
	Productions stockée			
	Production immobilisée			
	Subventions d'exploitation	531 300	565 298	
	Dons			
	Cotisations			
	Legs et donations			
	Autres produits de gestion courante	60	69	
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	3 015	3 275	
	Autres produits	315		
	Total des produits d'exploitation	600 179	630 752	
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats	13 954	15 091
		Variation de stock		
		Autres achats et charges externes	172 875	187 844
Impôts, taxes et versements assimilés		4 295	4 257	
Rémunération du personnel		211 478	248 465	
Charges sociales		110 097	122 589	
Subventions accordées par l'association				
Dotation aux amortissements et dépréciations		8 440	11 492	
Dotation aux provisions		50 990		
Autres charges		53 583	51 376	
Total des charges d'exploitation		625 710	641 114	
1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER		(25 531)	(10 363)	
Produits financiers	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges			
	Intérêts et produits financiers	1 623	1 186	
	Dotation aux amortissements et aux dépréciations			
	Intérêts et charges financières		2	
Charges financières	2 - RESULTAT FINANCIER	1 623	1 184	
	3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)	(23 908)	(9 178)	
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels	938	3 991	
	Charges exceptionnelles	1 125	869	
	4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL	(187)	3 364	
Impôts sur les sociétés	Impôts sur les sociétés			
	(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	24 260	28 750	
	(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées		24 260	
TOTAL DES PRODUITS		627 000	664 679	
TOTAL DES CHARGES		626 835	666 245	
EXCEDENT ou DEFICIT		165	(1 567)	
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	PRODUITS	59 088	57 098	
	Bénévolat			
	Prestations en nature	59 088	57 098	
	Dons en nature			
	CHARGES	59 088	57 098	
	Secours en nature			
	Mise à disposition gratuite de biens et services	59 088	57 098	
Personnel bénévole				

RAPPORT SPÉCIAL DE LA COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Association ATLAS

Rapport spécial sur les conventions réglementées

Exercice clos le 31/12/2019


Commissariat aux comptes
Expertise-Comptable

BEZIAT FIDUCIAIRE ET AUDIT

20, boulevard Gambetta 30000 NIMES
Tel > 04.66.26 10.10
abeziat@auditbfa.fr

Société à Responsabilité Limitée au capital de 16 650 € - RCS : Nîmes B 413 656 331 – SIRET : 413 656 331 000 27



BEZIAT FIDUCIAIRE ET AUDIT S.A.R.L.
Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes

ASSOCIATION ATLAS

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
Exercice clos le 31/12/2019

Aux membres de l'Assemblée Générale,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions passées au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à Nîmes, le 13 Mars 2020

S.A.R.L. BEZIAT FIDUCIAIRE ET AUDIT

Aude BEZIAT

PROFESSIONS DE FOI DES CANDIDATS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'ATLAS

PIERRE JUDET DE LA COMBE – Directeur de recherches émérite au CNRS, Directeur d'études à l'EHESS (Centre Georg Simmel)

Helléniste, je travaille surtout sur la poésie grecque ancienne : édition critique, commentaire, interprétation et histoire des interprétations et, de plus en plus traduction (Homère, Hésiode, tragédie, comédie).

Ma présence au Conseil d'Administration d'ATLAS m'aidera à contribuer au développement d'un espace public de réflexion sur la diversité des pratiques de base de la traduction, quelles que soient les langues, époques, formes de discours abordées, à la reconnaissance par les institutions académiques de la valeur du travail de traduction, et à l'élaboration d'arguments politiques en faveur du plurilinguisme au niveau européen.

PAUL LEQUESNE – Traducteur littéraire du russe

J'ai vu renaître Atlas, il y a 7 ans, et à présent qu'elle a l'âge de raison, il me plaît de l'accompagner chaque mois à Paris pour voir la tour Eiffel et prendre des décisions concernant son avenir. J'aime la voir réfléchir sur les Assises automnales, sur l'organisation du Printemps, ouvrir sa porte aux traducteurs du monde entier, et inventer chaque année de nouveaux ateliers pour employer leur intelligence et leur expérience, et de nouvelles Fabriques où forger leurs talents.

Il m'en vient un émerveillement, que j'aimerais faire durer et partager encore.

KARINE REIGNIER-GUERRE – Traductrice littéraire de l'anglais

Née en 1970 à Paris, j'y ai fait mes études (de russe et d'anglais à la Sorbonne-Nouvelle et à l'ESIT) avant d'aller respirer l'air du large, traduisant un roman à chaque escale. Peu à peu, la traduction a pris le pas pour des voyages de plus en plus immobiles, au coeur d'un texte, d'une langue, d'une pensée. Aujourd'hui établie à Arles, j'explore avec bonheur fictions et non-fictions. Chargée de cours et tutrice en master de traduction littéraire professionnelle anglais-français à l'université Paris-Diderot, j'aime partager et transmettre, et souhaite mettre ma bonne volonté au service d'ATLAS afin de promouvoir la traduction littéraire auprès des professionnels comme du grand public.

GILLES ROZIER

Traducteur du yiddish et de l'hébreu, je suis également romancier et éditeur (cofondateur en 2016 des éditions de l'Antilope).

De 1994 à 2014, en tant que directeur de la Maison de la culture yiddish, j'ai acquis une certaine expérience dans l'animation d'une association culturelle, et dans la programmation littéraire. Je serais ravi de faire profiter ATLAS de ces expériences en devenant membre de son conseil d'administration.

ATLAS

Association pour la promotion de la traduction littéraire

CITL - Espace Van Gogh - 13200 Arles
Hôtel de Massa - 38, rue du Faubourg Saint-Jacques - 75014 Paris

04 90 52 05 50 / atlas@atlas-citl.org



www.atlas-citl.org